

# Re\_fashion

Société par actions simplifiées  
Capital social : 40 000 euros  
Siège social : 4 Cité Paradis 75010 Paris  
Numéro RCS : 398 664 334 00040

(l' « Eco-organisme »)

---

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES  
DE LA FILIERE REP TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES  
DU 21 MARS 2023**

---

**Ordre du jour**

- Présentation pour avis du plan fonds réparation et actions complémentaires
- Présentation pour avis du plan de renforcement du maillage en points d'apport volontaire et de déploiement de la collecte en pourvoi
- Présentation pour avis du plan fonds réemploi et réutilisation

## I. Registre de présence

Le 21 mars 2023, à 09h31

Les membres du Comité des Parties Prenante de la filière textiles, linge de maison et chaussures (le « CPP ») de l'Eco-organisme se sont réunis au 25 rue des jeûneurs, 75002 Paris sur convocation de la Directrice Générale de l'Eco-organisme, en date du 15 mars 2023, adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion :

### Au titre du collège des producteurs :

- Mme Sophie FRACHON, titulaire, représentante de la l'Union des Industries Textiles (UIT)
- M. François-Marie GRAU, titulaire, représentant de l'Union Française Mode & Habillement (UFIMH)
- M. Frank BOEHLI, titulaire, représentant du Conseil National du Cuir (CNC)
- M. Philippe JOGUET, titulaire, représentant de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD)

### Au titre du collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- M. Jean-Pierre VERNEAU, titulaire, représentant de la Fédération de la Cordonnerie
- Mme Louana LAMER, titulaire, représentante d'ESS France
- M. Mehdi ZERROUG, titulaire, représentant de Federec
- M. Pierre DUPONCHEL, titulaire, représentant de la Fédération Le Relais

### Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Mme Sylviane OBERLE, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF)
- Mme Philippine DUBOIS, titulaire, représentante du Cercle National de Recyclage (CNR)

### Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et défense des consommateurs :

- Mme Catherine ROLIN, titulaire, représentante de France Nature Environnement (FNE)
- Mme Mina MAHERZI, titulaire, représentante de l'Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC)

### **Sont absents :**

### Au titre du collège des collectivités territoriales :

- M. Jean-Michel BUF, titulaire, représentant de Régions de France
- M. André LEGER, titulaire, représentant d'AMORCE

### Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- Mme Moira TOURNEUR, titulaire, représentante de Zero Waste France
- M. Pierre CONDAMINE, titulaire, représentant des Amis de la Terre, a donné pouvoir à Mme. Catherine ROLIN, titulaire, représentante de France Nature Environnement.

**Assistent également à la réunion, en tout ou partie :**

- Maud HARDY, directrice générale, Refashion
- Margarita VERBOUD, responsable des affaires juridiques et institutionnelles, Refashion
- Sandra BALDINI, directrice pôle consommation, Refashion
- Elsa CHASSAGNETTE, Responsable du fonds réparation, Refashion
- Virginie MARSEILLE, directrice des opérations, Refashion
- Adèle RINCK, Responsable du fonds réemploi et réutilisation, Refashion
- Emmanuelle LEDOUX, directrice générale, INEC
- Silène LEVOIR-LEVILLAIN, chargée de mission, INEC
- Ariane JAMIN, Stagiaire chargée de mission, INEC

Le registre de présence fait état des membres du CPP et des représentants de l'Eco-organisme assistant à la réunion du Comité.

Emmanuelle LEDOUX anime la réunion en sa qualité de représentante du secrétariat de Refashion (le « **Secrétariat** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, le CPP a valablement délibéré sur les projets soumis à leurs avis.

## II. Saisine pour avis

### 1. Présentation pour avis du plan fonds réparation et actions complémentaires

Le Secrétariat propose au Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion, d'approuver le plan de mise en place du fonds réparation et actions complémentaires, sur la base du document envoyé en amont et présenté en séance.

**Comité Parties Prenantes Refashion – Résultat de vote :**

Collège des producteurs :

- Union des Industries Textiles (UIT) : **Favorable**
- Union Française Mode et Habillement (UFIMH) : **Favorable**
- Conseil National du Cuir (CNC) : **Favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) : **Favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- Fédération de la Cordonnerie : **Favorable**  
ESS France : **Favorable**
- Federec : **Favorable**
- Fédération le Relais : **Favorable**

Collège des collectivités territoriales :

- Association des Maires de France (AMF) : **Favorable**
- Cercle National de Recyclage (CNR) : **Favorable**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- France Nature Environnement (FNE) : **Favorable**
- Les Amis de la Terre : **Favorable**
- Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC) : **Favorable**

**Avec treize (13) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le CPP approuve le plan fonds réparation et actions complémentaires.**

2. Présentation du plan de maillage en PAV et de déploiement de la collecte en pourvoi

Le Secrétariat propose au CPP des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion, d'approuver le plan de maillage du territoire en points d'apport volontaire et de collecte en pourvoi, sur la base du document envoyé en amont et présenté en séance.

Suite aux débats du CPP, le vote du plan maillage en PAV et de déploiement de la collecte en pourvoi est réalisé sous réserve de la mise en place d'un groupe de travail adressant la problématique du pillage des PAV.

**Comité Parties Prenantes Refashion – Résultat de vote :**

Collège des producteurs :

- Union des Industries Textiles (UIT) : **Favorable**
- Union Française Mode et Habillement (UFIMH) : **Favorable**
- Conseil National du Cuir (CNC) : **Favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) : **Favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- Fédération de la Cordonnerie : **Favorable**
- ESS France : **Favorable**
- Federec : **Favorable**
- Fédération Le Relais : **Favorable**

Collège des collectivités territoriales :

- Association des Maires de France (AMF) : **Favorable**
- Cercle National de Recyclage (CNR) : **Favorable**

Collège des associations de protection de l'environnement et des consommateurs :

- France Nature Environnement (FNE) : **Favorable**
- Les Amis de la Terre : **Favorable**
- Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC) : **Favorable**

**Avec treize (13) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve le plan de maillage en points d'apport volontaire et déploiement de la collecte en pourvoi sous réserve de la mise en place d'un groupe de travail adressant la problématique du pillage.**

### 3. Présentation du plan fonds réemploi et réutilisation

Le Secrétariat propose au Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion, d'approuver le plan de fonds réemploi et réutilisation, sur la base du document envoyé en amont et présenté en séance.

Suite aux débats du CPP, le vote du plan fonds réemploi et réutilisation est réalisé sous réserve des deux éléments suivants :

- Assurer que la répartition de l'enveloppe AMI se fasse sur la base des estimations données par les têtes de réseau pour 2023, 2024 et 2025 et non sur des tonnages réels en proposant une rédaction alternative de la clé de répartition de l'AMI.
- Assurer que la remise en état ne soit pas considérée comme une condition d'éligibilité pour prétendre au fonds 5% réemploi et réutilisation.

L'Eco-organisme a signalé qu'il estime que ces deux points nécessitent une validation préalable de l'administration.

#### **Comité Parties Prenantes Refashion – Résultat de vote :**

##### Collège des producteurs :

- Union des Industries Textiles (UIT) : **Favorable**
- Union Française Mode et Habillement (UFIMH) : **Favorable**
- Conseil National du Cuir (CNC) : **Favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) : **Favorable**

##### Collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- Fédération de la Cordonnerie : **Favorable**
- ESS France : **Favorable**
- Fédération le Relais : **Favorable**
- Federec : **Favorable**

##### Collège des collectivités territoriales :

- Association des Maires de France (AMF) : **Favorable**
- Cercle National de Recyclage (CNR) : **Favorable**

##### Collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- France Nature Environnement (FNE) : **Favorable**
- Les Amis de la Terre : **Favorable**
- Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC) : **Favorable**

**Avec treize (13) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve le plan fonds réemploi et réutilisation sous réserve des deux éléments suivants :**

- Assurer que la répartition de l'enveloppe AMI se fasse sur la base des estimations données par les têtes de réseau pour 2023, 2024 et 2025 et non sur des tonnages réels en proposant une rédaction alternative de la clé de répartition de l'AMI.
- Assurer que la remise en état ne soit pas considérée comme une condition d'éligibilité pour prétendre au fonds 5% réemploi et réutilisation, question devant être tranchée par l'administration.

En application du règlement intérieur du Comité des Parties Prenantes, les membres du CPP avaient la possibilité de compléter leur vote par la transmission d'éléments écrits jusqu'à trois jours ouvrés après la réunion.

Le Secrétariat déclare n'avoir reçu aucun avis circonstancié dans le délai de trois jours ouvrés suivant la réunion.

**Les scrutateurs**

**Sylviane OBERLE**

Titulaire  
Association des Maires de France

03/04/2023

**Frank BOEHLY**

Titulaire  
Conseil National du Cuir

27/03/2023

DocuSigned by:

*Sylviane OBERLE*

190650F16710464...

DocuSigned by:

*Frank BOEHLY*

37109055C46E4FC...